



Violences involontaires, qui doit-on poursuivre???

Par **novice69**, le **15/03/2008** à **17:52**

Pour résumer, qui peut on poursuivre dans le cas d'un jh qui se retrouve dans le coma suite à différentes interventions de médecinsrnci-joint le cas pour mieux comprendre, merci bcprnDans la nuit du 10 au 11 juin 2007, Olivier TARDE, âgé de 19 ans, présente des troublesrندigestifs importants.rnA 5 heures du matin, la mère du jeune homme appelle le Docteur GAUT, médecin traitant dernson fils, demeurant à proximité. Les parents du jeune homme font alors état des symptômesrندéplacés par leur fils (vomissements importants et grande fatigue) et sollicitent lerندéplacement du Docteur GAUT. Dans la mesure où le jeune homme doit passer les premièresrندépreuves du baccalauréat le lendemain matin, le Docteur GAUT conseille aux parents de fairernadministrer par un infirmier une injection de produit adapté aux symptômes décrits, liésrnvraisemblablement à l'état de stress du jeune homme.rn11rnVictime le lendemain matin d'un malaise au cours des épreuves de baccalauréat, Olivier estrنreconduit à son domicile où il est examiné à 13 h 15 par un autre médecin, le DocteurrندLEMAN. Le praticien consulté, après avoir relevé une irruption douteuse sur le corps durnjeune Olivier, prescrit son hospitalisation immédiate. Il prévient dans le même temps lerservice des urgences en demandant que le Docteur MULLIER du service de médecine soitrندaverti du transfert. Il confie également aux parents une lettre destinée au Docteur MULLIERrندans laquelle il fait état d'une suspicion d'infection à méningocoques.rnA 14 h 30, Olivier TARDE est admis au centre hospitalier. Comme convenu, les urgencesrندorientent le malade vers le service de médecine dirigé par le Docteur MULLIER. L'interne dernservice, Serge FAURE, sans ouvrir la lettre présentée par les parents car destinée au DocteurrندMULLIER, ordonne une série d'exams urgents, jugés appropriés à l'état d'Olivier.rnCe n'est pourtant que 3 heures plus tard qu'un autre médecin, le Docteur FARY, devantrندl'importance des actes à pratiquer, décide d'informer le Docteur MULLIER, responsable durnservice. A l'arrivée de ce dernier, Olivier est transféré dans le service de

réanimation où ilrntombe dans le coma, état dans lequel il se trouve aujourd'hui sans aucun espoir d'améliorationrnde sa situation.rnUne expertise établit que l'administration d'urgence d'un antibiotique adapté aurait permisrnd'éviter cette issue.rnLes parents d'Olivier ont décidé de porter plainte.rnVous indiquez les fondements d'éventuelles poursuites, les personnes pouvant être mises enrncause et les peines en

Par **citoyenalpha**, le **15/03/2008** à **18:01**

Vous indiquez les fondements d'éventuelles poursuites, les personnes pouvant être mises en rncause et les peines en rnrnun svp serait le bienvenu